

LARMOR-PLAGE

mis en ligne le 23 janvier 2024

ARRETE MUNICIPAL N°13171 DU 22 JANVIER 2024

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

Installation Vitabris

Parking-Vieux port Kernével

Jeudi 29 février 2024

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par APPRL-10 rue de la marine-Petit port de Kernével-56260 LARMOR-PLAGE

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement de deux vitabris, il importe de modifier le stationnement.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le 29 février 2024 de 08h00 à 17h00, il importe de condamner 2 places de stationnements, à l'angle du blockhaus 7 de l'APPRL, sur le parking place de Kernével.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

